



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 24/11/15

Reçu en Préfecture le : 24/11/15
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 23 novembre 2015
D - 2015/588

Aujourd'hui 23 novembre 2015, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Madame Virginie CALMELS, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Didier CAZABONNE, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Marik FETOUH, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Joël SOLARI, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Mariette LABORDE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Monsieur Benoit MARTIN, Monsieur Gérald CARMONA, Madame Anne WALRYCK, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Marie-José DEL REY, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Edouard du PARC, Madame Sandrine RENOUE, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSE, Madame Stéphanie GIVERNAUD, Mme Laetitia JARTY ROY, Madame Cécile MIGLIORE, Monsieur Pierre HURMIC, Monsieur Vincent FELTESSE, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Jacques COLOMBIER, Madame Catherine BOUILHET,

Mr Jacques COLOMBIER présent jusqu'à 15h20 et Mme Virginie CALMELS présente jusqu'à 17h

Excusés :

Madame Anne BREZILLON, Mme Anne-Marie CAZALET, Madame Magali FRONZES, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Yassine LOUIMI, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL, Madame Michèle DELAUNAY

Actions culturelles et cinématographiques pour les écoles maternelles et élémentaires. Année 2015 2016

Madame Emmanuelle CUNY, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de l'éducation artistique et culturelle, la Ville de Bordeaux, en collaboration avec la Direction des Services de l'Éducation Nationale de la Gironde, a mis en place les opérations suivantes :

- Escapade avec l'Orchestre National de Bordeaux Aquitaine (ONBA),
- Escapade à l'Opéra,
- École et Cinéma.

L'action « École et Cinéma » est financée par le Ministère de la Culture (Centre National de Cinématographie), le Ministère de l'Éducation Nationale (Direction des Écoles) et les Communes.

Elle s'adresse aux élèves de grandes sections des écoles maternelles et aux élèves des écoles élémentaires (cycle 2 et 3) et bénéficiera, à compter de cette année, d'une ouverture aux petites et moyennes sections à raison d'une séance sur l'année scolaire.

L'objectif de cette action consiste à :

- former l'enfant spectateur par la découverte active de l'art cinématographique en salle, à partir de la visualisation d'œuvres du patrimoine et d'œuvres contemporaines,
- offrir des possibilités de formation aux enseignants qui participent à ce dispositif.

Dans cette perspective, la compréhension du langage cinématographique, l'appréhension du réel et de l'imaginaire sont particulièrement recherchés par une approche pratique :

- projection en salle d'un choix de films représentatifs des genres cinématographiques passés et contemporains,
- mise à disposition des enfants et des enseignants d'une documentation pour compléter leur approche du film,
- mise en place de stages pour les enseignants (formation à l'histoire et aux langages cinématographiques).

A Bordeaux, cette opération a débuté en septembre 1997.

Pour l'année scolaire 2015-2016, 30 classes des écoles maternelles et élémentaires suivantes participent au projet :

- Anatole France, Ferdinand Buisson/Beck, Yser, Sousa Mendès, Jean Monnet maternelles
- Alphonse Dupoux, Vieux Bordeaux, Paul Bert, Jacques Prévert, Balguerie, Dupaty, Nuyens, André meunier, Carle Vernet, Paul Doumer, Bel Air, Loucheur, Albert Barraud, Sousa Mendès, Stendhal, Charles Martin et Achard élémentaires.

Les élèves de la petite section à la grande section, soit 180 élèves, vont ainsi bénéficier de la programmation d'une production au :

2ème trimestre :

- "La Petite fabrique du monde" - programme de 6 courts métrages d'animation sans paroles.

Les élèves du CP au CM2, soit 720 élèves, vont ainsi bénéficier de la programmation de trois productions au :

1er trimestre :

- "L'Étrange Noël de M. Jack" (film commun cycles 2 et 3)

2ème trimestre :

- Cycle 2 : "Cinq burlesques américains" (court-métrages de Chaplin, Keaton et Bowers)
- Cycle 3 : "Les pionniers du cinéma" (programme de films des débuts du cinéma : Lumière, Méliès, De Chomon, Emile Cohl...)

3ème trimestre :

- "Peau d'Âne" (film commun cycles 2 et 3)

La Ville de Bordeaux est sollicitée pour prendre en charge le prix d'entrée fixé à 2.40 € par séance, soit un montant de 5 616 € pour l'année 2015-2016.

En conséquence, je vous demande Mesdames et Messieurs de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant local pour l'année scolaire 2015-2016 et à régler les entrées aux cinémas Le Festival (association Flip Book), l'UGC et l'Utopia.

La dépense sera imputée sur le programme PO660001 - accompagnements des activités éducatives - fonction 213 - compte 6188.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 23 novembre 2015

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Emmanuelle CUNY

AVENANT LOCAL
ÉCOLE ET CINÉMA EN GIRONDE
POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2015-2016

Concernant

La commune de BORDEAUX, commune associée au dispositif, représentée par Monsieur le Maire ou son représentant, Hôtel de Ville - Place Pey Berland - 33000 BORDEAUX.

Vu la convention triennale d'objectifs signée le 25/01/2014 entre M. l'Inspecteur d'académie de la Gironde, M. le Directeur Régional des Affaires Culturelles d'Aquitaine, M. le Directeur du CRDP d'Aquitaine, Mme la Directrice du CDDP de la Gironde, M. le Président de l'association Cinéma Jean Eustache

Vu la délibération n° du Conseil municipal en date du

Il est convenu ce qui suit :

Article 1 :

Le présent avenant a pour objet de définir les modalités du partenariat entre les signataires pour permettre la participation des écoles de BORDEAUX au dispositif « École et Cinéma » en Gironde au cours de l'année scolaire 2015-2016.

Article 2 :

La coordination départementale du dispositif École et Cinéma pour la Gironde valide l'inscription des écoles et des classes suivantes :

- Maternelle Anatole France : LABORDE Philippe, GS
- Maternelle Ferdinand Buisson : GROLAU Catherine, MS/GS - HINDSON Pascale, GS
- Maternelle Yser : JOSEPH Isabelle, GS
- Élémentaire Vieux Bordeaux : FASSIER Aurélie, CE1
- Élémentaire Paul Bert : BARONA Olivia, CE1/CE2 - QUEINEC Marie-Christine, CE1
- Maternelle Jean Monnet : DIMITRI Stella, GS
- Maternelle Sousa Mendes : LHUILLIER Sandra, PS/MS
- Élémentaire Sousa Mendes : QUENOT Marie-Paule, CP - RAYMOND Anne-Gaëlle, CE1
- Élémentaire Achard : DAUBA Isabelle, CP - POLLO Stella, CP
- Élémentaire Jacques Prévert : ARNAUDIN Anne-Sophie, CM1/CM2 - LAPEYRERE Nathalie, CM2
- Élémentaire Balguerie : ROCHE Murielle, CM1
- Élémentaire Dupaty : BROQUET François, CM1/CM2 - FERRAN Nathalie, CE2
- Élémentaire Nuyens : SPORNY TOESCA Mathieu, CM1/CM2

- Elémentaire André Meunier : HERRANZ Rodolphe, CM1/CM2 – LAMARQUE Nathalie, CE2
- Elémentaire Carle Vernet : PORRAS Marie-Agnès, UEP2A
- Elémentaire Paul Doumer : LADONNE Gaëlle, CE2/CM1
- Elémentaire Alphonse Dupeux : REMAUT Sonia, CM2
- Elémentaire Bel Air : CAMBONIE Chantal, CM1
- Elémentaire Loucheur : CARNIATO Stéphanie, CM1 - MARY Laurence, CM2
- Elémentaire Albert Barraud : GARACH Marie-Paule, CM1
- Elémentaire Stendhal : MUT Frédéric, CE2/CM1
- Elémentaire Charles Martin : MOUEZA Jean-Claude, CM1

soit un total de 30 classes.

La coordination départementale s’engage à mettre en œuvre auprès des enseignants toutes les actions d’information, d’accompagnement, de conseil, de formation et à leur diffuser les documents d’accompagnement des films proposés dans le cadre du dispositif.

Article 3 :

Les communes associées à École et Cinéma en Gironde participent au financement du dispositif en l’inscrivant dans leur politique d’accompagnement des actions culturelles ou scolaires et dans la politique de la ville (CEL, Education prioritaire, etc.).

La commune s’engage à prendre en charge, dans la mesure du possible :

- le coût de la billetterie pour les projections des films organisées par le cinéma UGC ou Utopia, sur présentation de factures par l’exploitant de la salle,
- le coût des transports des élèves et des enseignants entre l’école et le cinéma,
- la mise à disposition de l’école des équipements et agents communaux nécessaires en tant que de besoin (notamment pour accompagner les sorties des élèves se rendant au cinéma dans ce cadre).

Le présent avenant annuel est établi pour l’année scolaire 2015-2016. Il pourra être prorogé après accord et actualisation des différents partenaires, ou dénoncé par l’une ou l’autre des parties.

Le présent avenant est signé en 2 exemplaires, dont un devra être retourné au coordinateur cinéma du dispositif : Cinéma Jean Eustache – 7 rue des Poilus – 33600 Pessac.

Fait à BORDEAUX, le

.....,
Maire de BORDEAUX